



EN 12831-1:2017/C1

Performance énergétique des bâtiments – Méthode de calcul de la charge thermique nominale – Partie 1: Charge de chauffage des locaux, module M3-3 – Rectificatif C1 à la norme SN EN 12831-1:2017

Numéro de référence SN EN 12831-1:2017/C1:2020 fr

Valable à partir du: 2020-06-01

Éditeur Société suisse des ingénieurs et des architectes Case postale, CH-8027 Zurich

Rectificatif C1 à SN EN 12831-1:2017 de (1er tirage 2018-12)

1 Modification dans l'avant-propos national, chiffre 4 «Relations»

Le texte «le projet de norme prSIA 384/2:2018-06» est remplacé par «la norme SIA 384/2:2020».

2 Modification au chiffre NA.1 «Généralités

Le texte «le projet de norme prSIA 384/2:2018-06» est remplacé par «la norme SIA 384/2:2020».

3 Modification au chiffre NA.2.8 «Propriétés spécifiques de l'air»

L'unité de la capacité thermique massique de l'air «W/(m³·K)» est remplacé par «Wh/(m³·K)».

4 Modification au chiffre NA.2.9 «Rapport de débit volumique entre pièce (i) et zone (z)», tableau NA.5

Le tableau NA.5 est remplacé par le tableau suivant.

Tableau NA.5 — Rapport de débit volumique entre pièce et zone, valeurs nationales par défaut

Concept de ventilation	Le nombre de pièces (i)	f _{i-z}
Ventilation naturelle	1	1,0
	≥ 2	max. 0,8
		min. 0,5
Ventilation mécanique	tous	max. 1,0

5 Modification au chiffre NA.2.11 «Taux minimal de renouvellement de l'air»

Le chiffre NA.2.11 est remplacé par le texte suivant et le tableau NA.7:

Le calcul des pertes de chaleur par ventilation peut être simplifié pour toutes les pièces chauffées en utilisant les taux de renouvellement d'air indiqués dans le tableau NA.7, en particulier pour les pièces équipées d'une ventilation mécanique. Pour les pièces à grande ouverture, les pièces d'une hauteur supérieure à 4,0 m ou les pièces à fort taux de renouvellement de l'air, il faut vérifier si la méthode de calcul détaillée de la norme SN EN 12831-1:2017 doit être appliquée.

Tableau NA.7 — Taux minimal de renouvellement de l'air, valeurs nationales par défaut

Concept de ventilation de l'unité de bâtiment	Type de local	Construction nouvelle ¹⁾ n _{min} h ⁻¹	Ancien bâtiments n _{min} h ⁻¹
Tous concept de ventilation (ventilation naturelle ou mécanique)	Locaux sans paroi extérieure et sans air soufflé	0	0
Ventilation naturelle, sans ou avec installations d'air repris fonctionnant durant des périodes brèves dans	Salle de bain, douche avec rapport vers l'extérieur	0,50	0,70
la cuisine, la salle de bain, la douche et les WC	Autres locaux avec rapport vers l'extérieur	0,30	0,50
Installation de ventilation simple avec récupération de	Locaux avec air fourni	0,20	0,40
chaleur (RC) ²⁾	Locaux avec rapport vers l'extérieur mais sans air fourni (locaux dans la zone de transit ³⁾ ou avec ventilation par mélange ⁴⁾)	0,10	0,30
Installation de ventilation avec réchauffement de l'air ou autres installations de ventilation avec une température de l'air fourni de max. 3 K au-dessous de la température intérieure de la pièce (valeur de dimensionnement ventilation)	Tous locaux avec rapport vers l'extérieur	0,10	0,30
Installation d'air repris à fonctionnement continu	Tous locaux avec rapport vers l'extérieur	0,50	0,70

De même que les bâtiments existants qui remplissent les valeurs limites de l'étanchéité à l'air pour les constructions nouvelles.

Est aussi utilisé pour une RC dans laquelle le débit volumique d'air neuf est réduit ou arrêté pour des raisons de protection contre le givrage.

Local ou groupe de locaux à travers lequel ou lesquels l'air s'écoule (par ex. séjour alimenté en air qui vient de la chambre à coucher et qui s'écoule ensuite dans les salles d'eau).

Ventilation dans laquelle la quantité totale d'air fourni est amenée à un endroit de l'unité d'habitation. L'air transféré est acheminé dans les pièces avec des déverseurs.